



Association loi 1901, déclarée le 02/08/12 n° W143002147

Le Petit Castel  
1, Route d'Englesqueville  
14800 CANAPVILLE  
[www.unehistoiredegalgos.com](http://www.unehistoiredegalgos.com)

Juin 2020

## Association Une Histoire de Galgos Charte du Maître Responsable

1. **Je ne l'adopte pas sur un coup de tête.** L'adoption d'un animal et d'un lévrier en particulier n'est pas un acte anodin. Votre décision doit être mûrement réfléchie car il n'est pas concevable qu'il soit à nouveau laissé sur le bord de la route. **L'adoption est un engagement pour sa vie durant.**
2. **Je l'identifie. L'identification est obligatoire en France** pour les chats et les chiens. Votre animal vient d'Espagne, je respecte la loi en l'identifiant sur le territoire français. C'est la preuve de mon engagement et une assurance de le retrouver en cas de perte, de fugue ou de vol.
3. **Je le fais stériliser.** Vous n'êtes pas un éleveur, la stérilisation est une garantie contre les portées non désirées, causes de nombreux abandons.
4. **Je veille sur sa santé.** Je lui assure un contrôle vétérinaire régulier, le fais vacciner et soigner s'il est malade ou accidenté. Mon chien vient d'Espagne, je contrôle chaque année sa leishmaniose (maladie méditerranéenne) par une simple prise de sang.
5. **Je pourvois à sa nourriture et à sa boisson, en quantité et en qualité.** Je lui fournis plusieurs repas par jour, sans manque ni excès afin de répondre aux besoins liés à son espèce, son âge et son état de santé.
6. **Je pourvois à son confort et à son bien-être.** Je m'engage à lui fournir un lieu de vie qui lui procurera sécurité et confort.
7. **Je l'emmène en vacances avec moi.** En cas d'impossibilité, je m'engage à le confier à une personne responsable, à titre gratuit ou onéreux.
8. **Je l'éduque.** L'éducation permet à un chien de vivre en harmonie avec ses congénères et les humains, quel que soit son âge.

9. **Je respecte la loi et les décisions locales concernant son espèce.** Le respect des lois évite de s'exposer à des poursuites qui pourraient nuire au devenir de son animal (la loi interdit la chasse impliquant le concours d'un lévrier ou apparenté lévrier, ramassage de ses excréments, aboiements...).
10. **Je ne l'exploite pas.** Ni dans des activités illégales de combats, paris et spectacles ni autres pratiques qui nuisent à son bien-être, sa sécurité et sa survie.
11. **Je ne le fais pas euthanasier par confort.** Votre animal a été placé sous contrat associatif. Aucune euthanasie ne pourra être pratiquée sans en avoir au préalable informé l'Association. L'euthanasie est un acte qui se décide en concertation avec le vétérinaire afin d'abréger les souffrances tant psychologiques que physiques de l'animal uniquement.
12. **Je ne le maltraite pas.** Volontairement ou involontairement, la souffrance faite à un animal est un acte de cruauté puni par la loi. Si la maladie expose l'animal à la souffrance, le vétérinaire doit tout mettre en œuvre pour la soulager.
13. **Je ne l'abandonne pas.** L'abandon, autre que pour des motifs impérieux et auprès de l'Association Une Histoire de Galgos uniquement, est un acte de maltraitance puni par la loi.
14. **Je l'aime.** En lui assurant quotidiennement des moments de partage, d'échange et d'activité avec ses congénères, notre famille et moi-même.

Fait à  
Le

Signature \*

*\*Merci d'apposer votre signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »*